



SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

PIC BOIS D'ARCY
novembre 2016

RÉORGANISATION 2017

RIEN N'EST JOUÉ !

Lors de la seconde plénière, la CFDT a constaté que des avancées avaient été faites mais tout n'est pas joué et la Direction de la PIC va devoir consentir des efforts pour être en accord avec nos revendications et par conséquent celles du personnel de la PIC.

Equipe CI Matinale

Le déplacement du mardi au samedi en Semaine 6 était une évidence mais la Semaine 2 à 6 jours est elle toujours présente...

La CFDT a donc exprimé, lors de la plénière, son désaccord avec la version proposée.

Réponse de la Direction : « *possibilité de déplacer le mercredi ou jeudi de S1 en S2* »

Revendication de la CFDT : Modification de la semaine de 6 jours et déplacement du jeudi de la semaine 1 au samedi de la semaine 2.

Equipe Lettre Départ 13

Le cycle a été modifié positivement mais une fois de plus avec évidence, puisque la Semaine 3 ne respectait pas le Code du Travail (durée hebdomadaire supérieure à 48h00) et devait donc être modifiée.

Suite aux propositions faites par une majorité d'agents/pilotes, la CFDT fera de nouvelles propositions lors de sa prochaine bilatérale afin d'améliorer ce régime de travail.

Equipe Lettre Départ Après-Midi

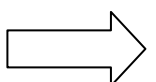
A la demande de la CFDT, le régime de travail est passée de 6 semaines à 7 semaines ce qui a pour but de diminuer le nombre de samedis travaillés par an

Pour autant la CFDT avait demandé à ce que le régime de travail de la LDAM soit calé sur celui de la Lettre Départ Concentration comme actuellement. Ceci reviendrait à déplacer le mercredi de la Semaine 4 pour un lundi (la CFDT va recueillir l'avis des agents de cette équipe).

Equipe Lettre Départ Concentration

Lors de la bilatérale la revendication CFDT de déplacer le mercredi vers un lundi avait fait l'objet d'une réticence de la part de la Direction.

Le nombre d'agents dans cette équipe a visiblement pesé dans la balance des négociations, la CFDT a en effet demandé à obtenir la structure cible par équipe pour coller au plus près des besoins de production et la LD Concentration est ciblée à 7 ! soit la plus petite équipe de la PIC, doit-elle craindre pour son avenir ?



Concernant le volet social du projet, celui-ci se décline en 4 parties :

- **Un volet indemnitaire**
- **Un volet promotions**
- **Un volet recrutement**
- **Un volet mobilité interne PIC**

Les 3 premiers volets sont en adéquations avec les revendications portées par la CFDT, pour autant notre Organisation ne se rejouit pas, le contenu n'étant pas à la hauteur !

LA CFDT DEMANDE :

- **Une augmentation des indemnité !** Montant qui est inférieur à la précédente réorganisation, pas question de niveler par le bas !
- **Une augmentation du nombre de promotions et que le nombre de promotions pour les agents de plus de 55 ans, dans le respect de l'accord relatif à l'insertion des jeunes et à l'emploi des séniors soit dissocié des « autres » promotions.**

A propos du recrutement , la CFDT a envie de dire « *enfin !* ».

Le recrutement en CDI externe est une première depuis l'ouverture de la PIC et une revendication de longue date...mais cette mesure à un goût de trop peu face à la multiplication des départs (retraite, TPAS, mobilité...).

Nous savons que malheureusement la Direction n'a pas de pouvoir décisionnaire sur ce sujet, la CFDT continuera donc de faire pression à différents niveaux pour augmenter ce nombre surtout si la PIC continue de recevoir du trafic.

Quant au volet "mobilité interne PIC" la CFDT souhaite rediscuter de ce point et ne comprends pas pourquoi un tel volet est intégré dans un accompagnement social.

Est-ce une demande syndicale ? ou une volonté de La Poste ?

Que La Direction veut-elle dire par « compétence » ?

La CFDT sera à nouveau reçue en bilatérale mardi 29 novembre, d'ici là n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et/ou propositions.

